

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU DE GUERS**

L'an deux mille seize, le 18 avril à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Charles SERS, Maire.

Présents : SERS Jean-Charles – GAY Virginie — DA SILVA Adam – SERS Virginie – CHRISTOL Bernard – VIDAL Micheline – GUIBERT Michel – CROS Roland – LAHOZ Régine- SERRANO Céline – CELLINI Bruno

Absents excusés : OZERAY Séverine – ARNAUD Martine - CHAUVEAU Cédric - RUFF Denis

Pouvoirs RUFF Denis à SERS Jean-Charles
CHAUVEAU Cédric à GAY Virginie

OBJET : COMPTE DE GESTION 2015 COMMUNE

Monsieur le Maire dépose sur le bureau le compte de gestion dressé par Madame le Receveur Municipal, concernant les comptes 2015 de la Commune.

Ces pièces comptables font ressortir les mêmes arrêtés d'écritures que le compte administratif correspondant, Monsieur le Maire demande au Conseil de les approuver.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où les explications de Monsieur le Maire et après avoir délibéré,
Approuve les comptes de gestion de la Commune pour l'année 2015.

Monsieur le Maire
Jean-Charles SERS



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU DE GUERS**

L'an deux mille seize, le 18 avril à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Charles SERS, Maire.

Présents : SERS Jean-Charles – GAY Virginie — DA SILVA Adam – SERS Virginie – CHRISTOL Bernard – VIDAL Micheline – GUIBERT Michel – CROS Roland – LAHOZ Régine- SERRANO Céline – CELLINI Bruno

Absents excusés : OZERAY Séverine – ARNAUD Martine - CHAUVEAU Cédric - RUFF Denis

Pouvoirs RUFF Denis à SERS Jean-Charles
CHAUVEAU Cédric à GAY Virginie

OBJET : COMPTE DE GESTION EAU/ASSAINISSEMENT 2015

Monsieur le Maire dépose sur le bureau le compte de gestion dressé par Madame le Receveur Municipal, concernant les comptes 2015 de l'eau et de l'assainissement.

Ces pièces comptables font ressortir les mêmes arrêtés d'écritures que le compte administratif correspondant, Monsieur le Maire demande au Conseil de les approuver.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où les explications de Monsieur le Maire et après avoir délibéré,
Accepte les comptes de gestion de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2015.

Monsieur le Maire
Jean-Charles SERS



Date de convocation : 12.04.2016
Date d'envoi au contrôle de légalité : 19.04.2016
Date d'affichage : 19.04.2016

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU DE GUERS**

L'an deux mille seize, le 18 avril à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Charles SERS, Maire.

Présents : SERS Jean-Charles – GAY Virginie — DA SILVA Adam – SERS Virginie – CHRISTOL Bernard – VIDAL Micheline – GUIBERT Michel – CROS Roland – LAHOZ Régine- SERRANO Céline – CELLINI Bruno

Absents excusés : OZERAY Séverine – ARNAUD Martine - CHAUVEAU Cédric - RUFF Denis

Pouvoirs RUFF Denis à SERS Jean-Charles
CHAUVEAU Cédric à GAY Virginie

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET COMMUNE EXERCICE 2015

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2015, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

- un solde d'exécution (001 déficit) d'investissement de :	- 85 372.91€
- un excédent d'exploitation de :	+ 172 668.72€
- reste à réaliser investissement (recettes)	69 747.00€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement, dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2015 en report de fonctionnement.

LE CONSEIL

Après avoir délibéré, décide à d'affecter les résultats de l'exercice 2015 de la façon suivante :

Affectation au résultat d'exploitation de l'exercice	
<u>Ligne 002 Excédent</u>	157 042.81€
Affectation du résultat d'investissement de l'exercice	
<u>Ligne 001 Déficit</u>	85 372.91€
<u>1068 Besoin de financement</u>	15 625.91€

Monsieur le Maire
Jean-Charles SERS



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU DE GUERS**

L'an deux mille seize, le 18 avril à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Charles SERS, Maire.

Présents : SERS Jean-Charles – GAY Virginie — DA SILVA Adam – SERS Virginie – CHRISTOL Bernard – VIDAL Micheline – GUIBERT Michel – CROS Roland – LAHOZ Régine- SERRANO Céline – CELLINI Bruno

Absents excusés : OZERAY Séverine – ARNAUD Martine - CHAUVEAU Cédric - RUFF Denis

Pouvoirs RUFF Denis à SERS Jean-Charles
CHAUVEAU Cédric à GAY Virginie

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT
EXERCICE 2015**

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2015, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

- un solde d'exécution (001 excédent) d'investissement de :	+ 21 601.35€
- un excédent d'exploitation de :	+ 272 445.85€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement, dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2015 en report de fonctionnement.

LE CONSEIL

Après avoir délibéré, décide à d'affecter les résultats de l'exercice 2015 de la façon suivante :

Affectation au résultat d'exploitation de l'exercice	
<u>Ligne 002 Excédent</u>	272 445.84€
Affectation du résultat d'investissement de l'exercice	
<u>Ligne 001Excédent</u>	21 601.35€

Monsieur le Maire
Jean-Charles SERS

